



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le Conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 16 novembre 2018, le calendrier ci-après de ses séances ordinaires pour l'année 2019 :

18 janvier 2019	–	17 h 00	19 juillet 2019	–	17 h 00
15 février 2019	–	17 h 00	16 août 2019	–	17 h 00
15 mars 2019	–	17 h 00	20 septembre 2019	–	17 h 00
12 avril 2019**	–	17 h 00	18 octobre 2019	–	17 h 00
17 mai 2019	–	17 h 00	15 novembre 2019	–	17 h 00
21 juin 2019	–	17 h 00	20 décembre 2019	–	17 h 00

** **La séance du mois d'avril aura lieu le 2^e vendredi**, compte tenu du congé férié du Vendredi Saint. Toutes les autres dates correspondent au 3^e vendredi du mois.

Donné à Ville d'Estérel, ce 28^e jour du mois de novembre 2018.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville (www.villedesterel.com) et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 28 novembre 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28^e jour du mois de novembre 2018.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier